

Maison Luxembourgeoise de la Mobilité

Procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2015 à Libramont

Présents : Alain DOLLÉ, Province de Luxembourg - Service Citoyenneté et Mobilité
Yves EVRARD, Conseiller technique MR
Sarah LECOMTE, Vivalia
Daniel LEDENT, Président NGE
Vincent THOMAS, IDELUX
Nicolas DALAIDENNE, Province de Luxembourg - Service Citoyenneté et Mobilité

1. Introduction

Accueil. Rappel des objectifs du travail de commission.

2. Etat des lieux des outils existants

Outils :

damier.be / Luxcovoiturage / Mobiloc / ComOn (ex 'Bodgi') > carpool.be / Lux-eco-move / Blablacar

Constats :

- Manque d'équipements (perspective transfrontalière) pour limiter les mouvements et déplacements comme des lieux pour organiser des vidéo-conférences
- Bodgi (taxi stop a pris le lead et le projet est devenu « ComOn »
- Relève d'un manque de visibilité des outils existants
- 75% annonces de luxcovoiturage.be sont intra-provinciales
- 25% de transfrontaliers
- Une plateforme sur le territoire provincial a encore toute sa raison d'être et doit être développée (ex : même demande = 4 offres sur Luxcovoiturage pour 1 sur Carpool)
- Il existe plusieurs sites web différents avec plusieurs propositions, c'est problématique en terme d'efficacité
- Différents types d'approches sont proposés selon les plateformes. Les utilisateurs sont perdus. Le site web du TEC n'est pas facile à utiliser.
- MobiRegio = interface permettant de planifier un transport via plusieurs modes de transport sur la Grande Région. Toujours rien sur la Belgique (bloqué fichiers par TEC et SNCB)
- L'offre est différente à Bruxelles et dans les grandes zones qu'en ruralité
- Attention à la fracture numérique (call center)
- Problème de comptabilité des données entre TEC et SNCB
- Impact faible des initiatives de véhicules électriques
- La Maison Luxembourgeoise de la Mobilité peut être considérée comme un SMOT luxembourgeois
- SNCB = transport de masse (et donc province de Luxembourg pénalisée)
- Blablacar associe aux offres les profils des gens qui covoiturent
- covoiturage : pas dans nos mentalités et exige beaucoup de souplesse

Pistes :

- Solliciter l'Espace Public Numérique provincial pour une aide technique sur les techniques de vidéo-conférence
- Pour atteindre public de masse critique, il faut un outil qui représente tous les outils existants, un site spécifique à la province de Luxembourg.
- Proposer un horaire avec un aspect pratique via un fascicule spécifique à la province de Luxembourg
 - se placer à la place de l'utilisateur (peu importe le type de prestataire, ce que l'utilisateur a besoin, c'est de savoir comment il peut faire ce trajet)
 - communiquer largement sur l'outil existant
- Proposer une seule plateforme pour la province de Luxembourg (ensemble des informations sur un même site pour éviter la concurrence des offres).
- Présentation adaptée à l'utilisateur par sous-régions
- Présence sur le web - référencement google - marketing
- Création de bornes « mobilité » dans les grandes gares
- Réorganiser la communication sur les horaires (encoder nous-même les horaires en fonction de la comptabilité)
- Communiquer sur les outils existants
- Rencontrer créateurs du nouveau site de covoiturage luxembourgeois
- Développer MOBILOC
- Créer des points de rassemblement (auto-hop en France : arrêts de covoiturage)
- Concrètement sensibiliser 2 ou 3 grandes entreprises et leur construire une belle expérience de covoiturage (y associer une politique RH)
- construire une démarche proactive de covoiturage sur l'axe E411 (80% du trafic) et montrer aux gens que ça fonctionne
- Rencontrer Flibco
- Toutes les entreprises maintenant ont une obligation de rapport social (négociation d'aide à la mobilité et intégrer dans le règlement de travail).
- Valoriser les 16 zones de covoiturations répertoriées

Mobiloc :

Principe : opérateurs ont une offre - les outils centralisent l'offre - les utilisateurs doivent aller d'un point A à un point B - les utilisateurs trouvent plus ou moins leur bonheur

Mobiloc, c'est d'abord identifier le besoin ! Identifier afin de rendre le citoyen opérateur de sa mobilité (le logiciel sera conçu de manière à créer une démarche participative de l'utilisateur) il encode son parcours (temps enregistré et il va pouvoir analyser sa mobilité et comparer voiture et transport en commun). Par exemple, se rendre compte que l'on va plus vite de Virton à Libramont en train qu'en voiture. Moteur pour l'utilisateur = impact financier. Il faut présenter l'outil à l'entreprise et convaincre l'entreprise de l'utiliser. C'est une forme de pétition active. C'est un outil qui permet :

- à l'utilisateur de tirer un enseignement de son attitude en termes de mobilité
- aux opérateurs de se rendre compte des besoins
- valoriser la mobilité des travailleurs d'une entreprise

Feu vert officiel de la Ministre Galant (partenariat HeNalux) 20.000 et 30.000 euros (engagement d'une personne à Henalux). Sollicitation du Ministre Marcourt (budget TIC)

Possibilités d'y associer une application covoiturage. Budget équivalent de la CLE (soutien provincial sollicité)

Transport solidaire sur les axes routiers importants de la province

Proposition d'organiser un principe de transport solidaire sur un axe autoroutier (essai avec Arlon-Wellin)

- 1) on travaille sur des axes
- 2) on pense que la personne avec qui l'on part est celle avec laquelle on doit partir
- 3) points sécurisés le long de l'axe (arrêts devraient se trouver en bord d'autoroute), relais multimodal
- 4) créer une application GPS

Proposition de créer une application déclinée sur 2 axes de covoiturages et la possibilité (à la manière d'Uber ou de Coyote) de signaler sa présence pour covoiturer

Conclusions :

1. relations TEC et SNCB
 1. principe de ré-entreprendre un dialogue constructif avec eux
 2. demander aux opérateurs de résoudre les problèmes
2. proposer un outil de plateforme efficace et complet (mise à jour régulière)
 1. coordonner épine dorsale TEC-SNCB
 2. greffer les acteurs de mobilité
 3. communiquer largement autour de l'outil et dans la durée
 4. budget
3. fédérer l'outil auprès de nombreux partenaires qui vont communiquer dessus
4. proposition de développer Mobiloc
5. projet de transport solidaire sur les deux axes routiers importants de la province

3. Prochaine réunion

La prochaine réunion de la commission est prévue le vendredi 30 octobre à 9h30 à Libramont (CCILB).

Nicolas DALAIDENNE,
Secrétaire de séance.